

Entretien : El Hadji Mame Bou Mouhamed Kounta, Ndiassane, le 17 juin 2015

00 :01 : *Daouda Faye (DF) : Nous sommes aujourd'hui à Ndiassane dans le cadre du projet « dynamique contemporaine de la tarikha Kountiyou ». Nous avons l'honneur de nous entretenir avec ...*

Bou Mouhamed Kounta : El Hadji Mame Bou Kounta

00:10: *DF: Hadji Mame Bou Kounta...*

Ballé...

00: 20: *DF :[Hadji Mame Bou Khounta] Ballé. Assamou aleykoum, Mame Bou!*

Wa Aleykou salam wa rahmatoullah...

00:26 : *DF : Est-ce que vous pouvez vous présenter?*

Je suis El Hadji Mame Bou Kounta, fils de Sidi Ballé Kounta et de Fatou Diagne de Ndar [St Louis]. Je suis né ici mais j'ai grandi à Ndar. C'est là-bas que j'ai appris le Coran et fait l'école française. Dieu a fait que j'ai un goût pour le travail. J'ai travaillé dans beaucoup de structures. Quand j'ai terminé les études coraniques, j'ai appris le français. Je suis allé jusqu'au CM2¹, et au collège technique de St Louis d'où j'ai eu mon diplôme. Quand j'ai grandi, par la grâce de Dieu, j'ai été élevé par ma mère et mes oncles avec qui j'étais à Ndar. Mes oncles étaient des ouvriers, des menuisiers. C'est ce qui m'a permis d'avoir une expérience en menuiserie. J'ai des compétences très avancées en menuiserie. Certains blancs s'émerveillaient de la qualité de beaucoup de mes produits. J'ai appris à l'école Duval. L'année où je faisais le CM2, je rappelle, cela date très longtemps, entre 1945 et 1950, on avait un inspecteur blanc qui était venu de la France faire de la recherche. C'est pendant la colonisation. C'était notre école qui était classée première dans les travaux manuels des élèves et cela grâce à moi, les habilités manuelles que j'avais par la grâce de Dieu. Le blanc a pris toutes ces compétences et les a amenées en France. A l'époque, Monsieur Keba Mbaye, l'ancien président de la cour suprême, a été mon enseignant à l'école Duval de St Louis. Je suis resté pendant une période et après j'ai fait le collège technique de St Louis. Là-bas, j'étais le premier de ma promotion. Nous avons un professeur nommé Gattilier.

Le premier directeur de l'IFAN aussi, Monsieur Duchemin, j'ai travaillé avec lui aussi. Il disait même qu'il voulait m'emmener en France tellement il appréciait mon travail. Disons que j'ai travaillé dans beaucoup de structures. J'ai travaillé à la SGE, société générale d'entreprises françaises. J'ai été en Arabie Saoudite pour le compte de la société. J'avais amené des ouvriers qui travaillaient sous contrat durée déterminée, trois ans. J'ai aussi été en Port Etienne. C'est le nom colonial de la ville de Nouhadibou [en Mauritanie]. J'ai travaillé là-bas avec un directeur qu'on appelle Monsieur Montagne. C'est une société appelait MIFERMA, qui exploitait les mines de fer en Mauritanie, qui m'avait amené là-bas à l'époque, entre 1960 et 1963. Quand je

suis rentré aussi, Dieu a fait que j'ai travaillé dans beaucoup d'autres entreprises. J'ai travaillé un peu partout. Quand j'ai commencé à prendre de l'âge, je suis rentré pour enfin prendre la retraite.

Quand je suis revenu, je suis resté avec les enfants de mon oncle Baye Bou et sous l'autorité de ce dernier. Ici à Ndiassane... comme je vous l'ai déjà dit, mon père s'appelle Sidy Ballé Kounta et ma mère s'appelle Fatou Diagne Seyni. Sidy Ballé était un des fils de Cheikh Bou.

A l'époque des blancs [la colonisation], il était décidé qu'on prenne les fils de grands dignitaires pour les envoyer à l'école française. Un certain Malamine Senghor était le bras droit de Cheikh Bou qui s'occupait des affaires administratives. Les blancs voulaient que les fils de hauts chefs religieux et traditionnels aillent à l'école afin qu'ils puissent avoir des relations directes avec ces familles ce qui leur faciliterait la tâche. C'est ainsi que mon père est parti étudier à Ndar, à une école appelé « l'école des otages » ou encore « l'école des fils de chefs ». On y trouverait les enfants des rois et des dignitaires religieux. L'école est toujours à Ndar. Elle est devenue un patrimoine et les bâtiments sont restés les mêmes. Mon père a fréquenté l'établissement jusqu'à obtenir son diplôme. De tous les enfants de Cheikh Bou, mon père est le seul à avoir fait l'école française. Et c'est grâce à Malamine Senghor qui avait suggéré qu'on envoie mon père à l'école française alors que ce dernier venait juste de finir ses études coraniques en Mauritanie. C'est lui [Malamine Senghor] qui avait suggéré qu'on envoie Sidy, mon père, à l'école française. C'est pour cela que de tous les fils de Cheikh Bou, mon père est le seul qui a fréquenté l'école française. Quand il obtint son brevet, il disait qu'on voulait même lui donner du travail mais cela ne l'intéressait pas. Il voulait se consacrer à autre chose. Il voulait raviver l'Islam ici dans la cité de ses parents, Ndiassane. Il a été rappelé à Dieu très tôt. C'est ainsi que moi je suis parti vivre à Ndar. Après les études et le travail, je suis rentré à Ndiassane pour m'y installer afin d'être proche de la famille. Je suis ici aussi avec ma propre famille.

07 :48 : DF : Comment êtes-vous arrivé à faire l'école française?

Ce qui m'a amené à faire l'école française, c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure. Je suis né ici à Ndiassane et grandi à Ndar. Je suis allé à l'école française alors que la plupart de mes demi-frères n'y ont pas été c'est que j'étais à Ndar, l'ex capitale du Sénégal, de l'AOF² je veux dire. On allait d'abord à l'école coranique et après à l'école française. Moi j'ai fait la même chose car l'école française était obligatoire à Ndar. A l'époque, les colons enrôlaient les jeunes âgés entre 18 et 20 ans dans l'armée à travers les conseils de révision. Tu restais chez toi et un bon jour recevais une convocation. Ce fut mon cas. Je reçus la convocation de me rendre à Thiès d'où j'ai été enrôlé et fis une année dans les conseils de révision. Je fis le service militaire. A l'époque, on ne faisait le service légal, c'est-à-dire 18 mois. Un an et demi ! A Thiès j'étais au détachement DMA1, détachement auto et auto numéro 1. Je suis rentré au bout des 18 mois. A la suite, j'avais appris les sciences islamiques. J'ai été un peu partout pour leur apprentissage. Après je suis venu m'installer ici avec mes enfants auprès de mes proches.

07 :56: DF : Donc vous avez été libéré après 18 mois de service militaire ou alors vous avez décidé de quitter de votre propre gré?

A l'époque on ne faisait que 18 mois. C'était obligatoire. Pendant la colonisation, les 18 mois de service militaire était une durée légale. C'était obligatoire. Tu te levais un bon jour et recevais une notification comme quoi tu devais aller en conseil de révision. Si tu étais apte, tu partais en service militaire pour 18 mois. C'est comme cela que j'ai fait le service militaire. Et pour moi, c'est de mon propre gré que j'ai fait le service militaire parce que quand ma mère informa mon oncle Sidy Lamine, le deuxième Khalife de Cheikh Bou, il dit « Ah quelle coïncidence ! Laissez le parti car son père, Sidy Makhtar, a aussi fait le service militaire. Le service militaire ne servira à rien d'autre qu'à le rendre plus discipliné. Mais s'il ne veut pas partir on peut arranger les choses ». Je dis, « Oncle, je veux y aller ». Ma mère ne voulait pas que je fasse le service militaire (rires). J'ai été libéré après les 18 mois. Et pendant toute la période, je ne suis pas sorti de Thiès. Pendant la colonisation, beaucoup de recrues étaient envoyées dans des zones très reculées, jusqu'en Côte d'Ivoire. Moi, je suis resté ici à Thiès. J'habitais Thiès et c'est là-bas que mon père est décédé.

11 :21 : DF : En tant que fils de chef religieux, quel effet a eu le service militaire sur vous?

En tant que fils de chef religieux, ma mère était d'accord que je partais faire le service militaire. Vous savez, quand vous êtes un enfant quelque part, vous faites toutes votre scolarité là-bas, vous n'allez pas être content que tous vos camarades partent et que vous vous restez. Une simple affaire de jeune et par curiosité aussi. Et puis ce n'était pas trop grave. Il s'agissait juste de faire la durée légale et non de s'engager. Mes camarades y allaient mais ma mère ne voulait pas que j'y aille. C'est moi qui voulais y aller car mon oncle Sidy Lamine, disait à mère « Ce n'est pas grave, il faut le laisser partir. Il n'aura aucun souci. Par contre, s'il ne veut pas y aller, il ne partira pas. Je peux le lui donner un truc [une amulette] qu'il portera à cet effet. Laissez-le partir car le service militaire tout comme envoyer les enfants étudier en Mauritanie contribue à leur éducation ». Je ne le regrette. Le service militaire m'a appris la discipline et donné le goût du travail. Jusqu'à présent si vous me donnez du travail, je vais le faire. Cela est dû au service militaire et cel n'a entamé en rien mes études. J'ai appris la science [religieuse] comme mes camarades.

11 : 54 : DF : Quand vous avez atteint l'âge de vous marier, comment se faisaient les démarches pour le mariage?

Quand vint le moment de me marier, c'est mon oncle Cheikh Bou Kounta qui m'a donné la main de sa fille, en la personne de Mame Boye. Il lui a donné de sa mère. C'est lui qui m'a donné sa fille en mariage et elle est aujourd'hui la mère de mes enfants. Tu les connais sûrement, Baye Sidy, Ahmed, Many, Dieynaba, Ndeye Fatou, Rokhaya et autres. Je vais vous les présenter.

13 :37 : DF : Comment était le Ndiassane d'antan?

A Ndiassane, nos parents étaient très soudés. Grâce à Dieu, et c'est d'ailleurs la marque de Ndiassane, les gens n'étaient pas des arrogants. Ils auraient pu l'être car ils étaient riches. Il y avait beaucoup de richesses à Ndiassane. En termes d'argent, Cheikh Bou était le seul millionnaire. Mais ils étaient très humbles et les mêmes comportements sont toujours observables. Quand vous arrivez ici, vous ne pouvez pas distinguer les marabouts des talibés. Ils

font un et cela est un héritage. Quand on rentrait à Ndiassane, on les trouvait tous ensemble dans la place publique. Il pouvait même arriver qu'on demande après un marabout en ignorant que la personne à qui l'on s'adresse est le marabout en question. On ne reconnaît pas les marabouts parce qu'ils s'habillent modestement et côtoient les talibés. Ils étaient modestes et Dieu qui interdit l'arrogance d'ailleurs. Toute personne doit être humble afin quiconque le voit puisse oser lui parler. Un musulman doit être humble. Nos grands-parents vivaient ainsi. Nous, nous sommes la troisième génération. Nous sommes, comment dirai-je encore, dans l'ère des petits-fils. Après les grands-parents et nos parents, c'est l'ère des petits-fils car l'actuel Khalife, notre grand-frère El Hadji Mame Bou Kounta, tout comme moi il porte le nom de grand-père, est un des petits-fils. Je fais partie de cette catégorie, ceux qui doivent prendre le khalifat un jour, succéder à l'actuel khalife.

15 :49 : DF : Tout à l'heure d'antan, on comptait des millions à Ndiassane. D'où venait cet argent?

Notre grand-père faisait du commerce et était un agriculteur. Ne serait-ce que pour l'agriculture, il avait un nombre incalculable de disciples qui cultivaient la terre pour lui. Des maliens venaient le retrouver alors qu'il n'est jamais sorti de Ndiassane. 31 ans après qu'il l'a fondée, de 1883 à 1914, date de son décès. Faites le calcul, de 1883 à 1914, à l'âge de 80 ans, il n'est jamais sorti de Ndiassane alors que tout ce dont il avait besoin lui parvenait. Ici, on trouvait des maliens des guinéens, des gens du Burkina Faso, anciennement connue sous le nom de Haute Volta et de la Mauritanie venaient le rejoindre ici à Ndiassane.

16 : 50 : DF : Qu'est-ce qu'il faisait pour que ces talibés viennent le rejoindre alors qu'à l'époque, il n'y avait de téléphone...

C'est un don de Dieu, sa connaissance ésotérique! Il n'est jamais sorti de Ndiassane et pourtant on venait l'y rejoindre.

16 :59 : DF : Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de ce secret?

(Rires) Ah non, ce secret, c'est un don de Dieu seulement. C'est un don divin, *le batine*, une connaissance ésotérique.

17 :18: DF : Il avait des choses qu'il utilisait ou des choses qu'il récitait ou bien?

Vous n'avez pas saisi ce que je vous ai dit ? C'est juste un don de Dieu. Un don divin veut tout dire. On cultivait ses terres pour lui et ses talibés venaient de l'étranger et lui offraient des dons pieux, *hadiya*.

17 :32 : DF : Mais ces talibés, comment est-ce qu'ils savaient qu'il était à Ndiassane...

C'est le *batine*. C'est la connaissance ésotérique. Il y a l'exotérique et l'ésotérique. Il y a des dons de Dieu qui ne sont pas intelligibles. Les chefs religieux ont des dons devins. Vous savez, les blancs, ils ont une connaissance exotérique, *hilm sahir*, une connaissance sur le cosmos et

autres. Les chefs religieux, eux, Dieu, les avaient donné une connaissance ésotérique, *hilm batine*. C'était un don divin. Pendant 31 ans, il n'est jamais sorti de Ndiassane et il y recevait tout ce dont il avait besoin. Les gens du Mali venaient et lui apportaient des choses, et sollicitaient ses prières. Et toutes ses prières étaient exaucées. C'était un don de Dieu ça.

18 :42 : DF : Quels sont les changements que vous avez observés à Ndiassane?

Vous savez, le monde change. Au temps de nos parents, et au vu des dons divins qu'ils avaient, ils avaient une mentalité différente de celle d'aujourd'hui. D'abord, ils étaient unis et du coup tout devenait facile pour eux. Même pour les habitations, n'importe qui élisait domicile là où il voulait. Que le lieu appartenait à votre petit frère, grand frère, ou demi-frère, il ne dirait rien. C'est ainsi que les choses fonctionnaient. *Idem* pour les finances, ils se partageaient tout. Ils n'étaient pas avares aussi. Je me rappelle que quand j'étais dans l'armée, Ndiassane et Thiès formaient un tout. Quand j'avais une permission, je venais à Ndiassane et ils m'offraient de l'argent. En ce temps-là, les militaires recevaient 470 F par mois, par quinzaine du moins. C'est en 1954. Quand j'étais en service militaire, notre solde était de 470 F tous les 15 jours. (Rires) 470 F FCFA ! A l'époque je me sauvais pour venir ici afin qu'il me donne de l'argent. 470 F avec dix timbres, des timbres militaires. C'était cela notre paie (rires).

20 :27 : DF : A l'époque, que faisiez-vous avec cet argent?

Eh bien, avec 470 F, je me débrouillais. A l'époque, je fumais. J'achetais de la cigarette. Quand j'avais une permission pour spectacle, 48 heures, je me rendais à St Louis. Contrairement lors d'une permission d'une journée pour laquelle je savais que je ne pouvais pas voyager, je restais à Thiès.

20 : 53: DF : Un fils de marabout peut-il se permettre de fumer?

Quoi?

20 :56 : DF : Fumer!

Fumer ? Fumer, ce n'est pas proscrit, ce n'est pas *haram*. Nous fumons. Les fils de marabouts fument. On fume dans les pays musulmans. C'est rien de grave.

21 :10 : DF : Donc ce n'est pas interdit par l'Islam?

Non, non ! Ce n'est pas interdit. C'est jusqu'en l'abus est dangereux en toute chose mais ce n'est pas *haram*. Abuser et devenir accroc n'est pas bon en toute chose. Si on en arrive à ce point, et que cela commence à présenter un danger pour soi, alors on doit arrêter.

21 : 33 : DF : Fumer était-il juste une affaire de jeunesse, de plaisir ou cela avait une vertu thérapeutique pour vous?

Fumer ! (rires) Vous aussi ! Fumer est une affaire de plaisir. Ce n'est rien d'autre que de la fumée que vous exhalez et qui s'en va. Il procure du plaisir mais si vous pouvez aussi vous arrêter...

21 :45: DF : Qu'est-ce qui vous avait poussé à fumer?

Quoi?

21 :48: DF : Qu'est-ce qui vous avait poussé à fumer?

Vous savez, maintenant je ne fume plus. J'ai arrêté, mais quand j'étais jeune je fumais.

21 : 55 : DF : Ah donc c'était juste une affaire de jeunesse?

Oui ! Je fumais, même jusqu'à... Ce n'est rien de grave. Par contre, et comme dans toute chose, s'il s'agit d'en abuser au point de compromettre sa vie, alors il faut arrêter mais ce n'est pas *haram*. Tous ces gens fumaient.

22 : 16 : DF : S'agissant de la vie religieuse à Ndiassane, y a-t-il des progrès ou le contraire?

Elle a progressé.

22 : 26 : DF : Qu'est-ce qui a changé positivement?

Considérez le nombre d'années depuis que nous sommes ici et les évolutions qu'il y a eues, les événements géopolitiques dans le monde tels que le terrorisme, le trafic de drogue, etc., alors que vous n'avez jamais entendu Ndiassane être citée dans ces affaires. Nous rendons grâce à Dieu pour cela. Nos parents et grands-parents avaient formulé des prières qui ont été exaucées. Leurs prières ont été exaucées puisque vous ne verrez personne ici dans le dénuement total. Quiconque se retrouve se retrouve dans une telle situation ici c'est parce que tu l'as voulu. C'est l'œuvre de nos ascendants et nous aussi nous rendons grâce à Dieu car nous ici en paix, en famille. Quand vous avez un besoin et que vous le soumettez à quelqu'un ce dernier vous aide. C'est ainsi que nos parents vivaient. Nous ne sommes pas imbués de nos propres personnes. Nous aurions pu car en termes de connaissance, il y a des savants ici. Par exemple, quand je vous dis que je suis ouvrier OHQ. Vous savez ce qu'OHQ signifie ? Ouvrier Hautement qualifié ! C'est le titre que m'avez donné la deuxième entreprise française [pour laquelle j'avais travaillé].

23 : 59: DF : Dans quel domaine?

En tant qu'ouvrier. Dans la menuiserie...

24 :01 : DF : La qualification, je veux dire...

Menuiserie ! J'étais menuisier. Et ça vous ne vous en rendez pas compte si je ne vous le dit pas.

24 : 09 : DF : *Ou est-ce que vous avez appris ce métier?*

C'est un don de Dieu. Mes oncles avec qui je vivaient à St Louis étaient tous des ouvriers. Je les fréquentais mais c'est un don car je n'ai presque pas appris cela là-bas. Si je dis à quelqu'un ici que je suis ouvrier OHQ, ouvrier hautement qualifié, OHQ, il ne croira pas ses oreilles. J'ai fait un peu partout. J'ai travaillé avec la 2^e Entreprise Française. J'ai amené des ouvriers d'ici en Arabie. Saoudite. J'étais leur délégué.

24 :48: DF : *Donc vous avez été en Arabie Saoudite ?*

J'ai été en Arabie Saoudite. J'ai fait aussi la Mauritanie. Comme je vous l'ai déjà dit, en Mauritanie, j'étais à Port Etienne. C'était un port qui a été construit par un blanc du nom de Etienne et c'est pour cela qu'on l'appelait Port Etienne. Quand la Mauritanie est devenue indépendante en 1960, sous Makhtar Ould Dada, parce que Ndar (St Louis) était le siège du gouvernement mauritanien auparavant. Je me rendais souvent au siège du gouvernement quand j'étais à Ndar. Le siège était à St Louis à l'époque.

25 :22 : DF : *C'est en quelle année cela?*

C'est vers les années 60. Les années 60 c'est l'année des indépendances de presque tous les pays africains. C'est l'année d'indépendance du Sénégal, de la Guinée autres. C'est en 1959, 1960.

25 :36 : *Qu'est-ce qui vous a amené en Mauritanie alors, les études?*

Je suis parti travailler en Mauritanie.

25 :40 : DF : *Quel genre de travail?*

Je travaillais dans la menuiserie mais il faut dire que, s'agissant du travail que je faisais, j'avais signé un contrat avec la MIFER, mines de fer [de] Mauritanie. On avait signé le contrat à Dakar. Après les tests, ils m'ont dit que je suis apte à y aller car ils n'amène jamais là-bas quelqu'un qui n'est pas qualifié. Je suis allé en Mauritanie donc sous le couvert de la MIFERMA, mines de fer [de] Mauritanie. Arrivés là-bas, nous avons fait notre « base vie » à 10 kilomètres de Port Etienne. A 10 km de la ville, c'est là-bas qu'on avait établi notre « base vie ». Il y avait un directeur qui s'appelait Montagne, Monsieur Montagne. Il y avait un autre qui était le chef service, on l'appelait Nico. Monsieur Nico était l'adjoint. Nous assurions l'entretien du camp Zado. J'avais un logement meublé et tout. C'était entre 1960, 1961 et 63. Je suis resté à la MIFERMA, au camp Zado pendant trois ans et quelques [mois]. A l'époque, la mine était à Zouerate, en Mauritanie. Le fer on l'extrayait du sous-sol d'une montagne. Une mine de fer ! Ce fer extrait, on l'emmenait à Port Etienne, le mettait dans des bateaux et l'emmenait en Europe. C'est cela qui expliquait la présence de la MIFERMA à Port Etienne, au camp Zado. Ils avaient construit un chemin de fer qui liait Port Etienne à Zouerate et qui transportait les minerais pour l'extraction du fer qu'on acheminait en bateau par la suite. Je travaillais là-bas. Le directeur était Monsieur Montagne, et le chef de service était Nico. J'étais l'adjoint de Nico.

27 :37: DF : *Et en Arabie Saoudite, vous y étiez dans quel cadre?*

C'est pour cela que j'étais là-bas.

27 :41: DF : *En Arabie Saoudite aussi?*

Ah non, en Arabie Saoudite, c'était avec la SGE, société générale d'entreprises françaises. C'est la deuxième entreprise française. Elle avait en charge la construction de l'aéroport Charles-de-Gaulle. C'est cette entreprise qui m'a pris sous contrat et amené à Al Khobar, c'est vers la frontière entre le Koweït et..., à Zahrane, c'est à 1200 kilomètres de la Mecque. On allait faire le pèlerinage à la Mecque chaque année, en voiture ou en avion.

28 :31 : DF : *C'était en quelle année?*

C'était en 76. 1976, 1977 et 1978. De là-bas nous avons construit des bâtiments à AL Khobar, à Damar, etc. J'avais fait venir des gens, et j'étais leur représentant, leur délégué. C'est le premier 'contingent' d'ouvriers qui est parti en Arabie Saoudite pendant ces années, en 1976.

29 :15 : DF : *Quel est le rôle des journalistes?*

Le rôle de qui?

29 :23 : DF : *Les journalistes! Quel est leur rôle dans l'expansion de la tarikha Kountiyou, afin que les talibés puissent avoir accès aux connaissances?*

Ah, ils font leur travail...

29 :36 : DF : *Comment est-ce qu'ils font ce travail...*

Les tarikhas, vous savez, la tarikha khadriya est la plus ancienne de toutes les tarikhas. J'imagine que quand vous avez discuté avec Bou et les autres, ils vous l'ont dit. Ils vous ont fait l'historique des tarikhas. Et ce qu'ils vous ont dit est exact. La plus ancienne des tarikhas est la khadriya.

30 : 14 : DF : *Je parlais plutôt des médias et de leur rôle dans l'expansion de la doctrine khadriya...*

Les disciples tarikhas le savent....

30 :18: DF : *Pour que les talibés puissent accéder au message.*

Oui, les talibés le savent. Les talibés le savent.

30:27 : DF : *Non, je parle plutôt des médias...*

Oui, les médias...

30 : 29 : DF : Les médias, c'est-à-dire les journalistes et du rôle qu'ils auraient joué pour que les talibés sachent la véritable nature de la tarikha...

Pour répandre le message, pour que la tarikha se répande le plus largement possible...

30 : 33 : DF : Leur rôle dans l'expansion du message de la khadriya...

Oui, pour leur enseigner. Oui, ils sont en train de faire ce travail. Vous savez, comme je vous l'ai déjà dit, nous sommes des gens humbles ; nous ne sommes pas arrogants alors que nous aurions pu l'être. Au Sénégal, les gens ont une façon différente de faire les choses. Il faut souvent être arrogant ou faire du bruit pour se faire entendre. Par contre, Dieu a fait de nous ses adorateurs, gens humbles qui travaillent dur et qui place leur confiance en Lui. Nous aimons travailler. C'est cela. Notre khalife est quelqu'un de bien. Il fait beaucoup d'efforts, il est en train de faire tout ce qui est en son pouvoir. En Arabie Saoudite, je suis parti dans une ville appelée Jiddah, je me promenais. Je faisais souvent des promenades quand je ne travaillais pas. Le vendredi était notre jour non-ouvrable. En Arabie Saoudite, le vendredi est leur jour férié (leur dimanche). Le vendredi, quand je ne travaillais pas, je me promenais. Un jour, je suis allé jusqu'à un quartier, ce n'est pas loin de l'ambassade de France là-bas, et j'ai vu un tableau sur lequel était écrit « Chara Oukhba Ben Nar ». Vous savez que *chara* signifie 'avenue', 'rue'. Qui d'autre à eu cet honneur là-bas ? Cela est quelque chose de grandiose pour nous. Si les arabes choisissent de donner votre nom à un quartier, une rue, une avenue, c'est parce qu'ils vous respectent.

32 : 25 : DF : Quelle avenue vous dites?

Avenue, *chara*, de notre grand-père Oukhba. Celui qui a introduit l'Islam en Afrique, Oukhba Ben Nar. C'est lui qui a introduit l'Islam ici. Les blancs écrivaient 'Okhba'. C'est lui qui introduit l'Islam en Afrique de l'Ouest. Oukhba est notre grand-père. Je suis allé à l'avenue qui porte son nom à Jiddah. C'est comme quand vous dites ici la rue telle. Il y a là-bas la rue Oukhba, juste à côté de la rue Aboubakar Sadikh. Vous voyez, si les arabes donnent votre nom à un truc pareil, cela veut dire beaucoup de choses. C'est juste que nous ne nous prenons pas la tête. Vous voyez ce que je veux dire. Nous ne nous prenons pas la tête sur beaucoup de choses. Ça personne ne me l'a dit, je l'ai vu. Et si vous voyagez aussi vous vous rendrez compte qu'il y a des choses que nos grands-parents nous ont léguées. Et ceux qui sont à l'étranger le savent mieux que ceux qui sont au Sénégal.

33 : 35 : DF : Est-ce que vous pouvez nous parler un peu des rapports qui existent entre la tarikha khadriya et les autres?

Les rapports qui existent entre ces tarikhas ?

33 : 44 : DF : Oui !

C'est des rapports de parenté et de paix seulement. Si vous allez à Touba, Serigne Moustapha s'est marié à notre parente. Si vous allez à Tivaouane, notre tante fut une épouse à Serigne Ababacar Sy. Cette tante est une fille à Cheikh Bou. Considérez ces rapports oh combien ils sont étroits. C'est la même chose avec les autres tarikhas. En fait la tarikha, je dis souvent que la tarikha, n'est rien d'autre que, ça n'a rien à voir... c'est comme un viatique vers Dieu, c'est un chemin. 'Tarikha' en arabe signifie 'chemin', un chemin que vous empruntez et qui devrait vous mener à Dieu. Quelque soit là vous empruntez ce chemin, cela revient au même. Il ne devrait pas exister des différences entre tarikhas. C'est comme si on vous disait « voilà le chemin qui mène à Tivaouane. Vous qui prenez un autre détour, retrouvons nous à Tivaouane ». Cela ne devrait donc pas poser de problème. C'est comme cela que fonctionne la tarikha. Il n'y a aucune distinction possible à faire entre telle ou telle autre tarikha. L'Islam est un. L'Islam ne reconnaît pas la tarikha par contre c'est la tarikha qui te conduit et te guide. L'Islam est un et n'a pas de tarikhas. C'est ici seulement que les gens mettent l'accent sur la tarikha mais l'islam est un. *Inamal mouhminouna ihwatoun*. Tous les musulmans forment une famille. Au Sénégal, on a une certaine façon de faire les choses qui sont parfois étonnante. Certaines choses sont tout simplement ahurissantes. Les tarikhas et autres c'est juste... Dieu est le seul qui est digne d'adoration. Si la tarikha t'indique le chemin qui mène vers Dieu, c'est fini. L'adoration de Dieu est la seule chose qui vaille.

36 :10 : DF : Pour vous donc, il n'y a aucun malentendu entre les tarikhas?

Non, non ! S'il existe, c'est au niveau des talibés car les marabouts se connaissent.

36 :20 : DF : Pourquoi y a-t-il des tarikhas khadriya, tidiane, mouride alors qu'elles disent la même chose? Pourquoi ne forment-elles pas une seule entité?

C'est-à-dire que si vous abordez la question sous l'angle de l'organisation, chacun a une partition à jouer, et la joue de son côté, mais c'est la même chose, la destination et le chemin sont les mêmes. Que ça soit la tarikha tidiane, khadriya, mouride, la tarikha veut tout simplement dire chemin qui mène à Dieu. C'est cela et c'est ce qui compte en Islam. La Khibla est la même. Quand vous priez, vous vous dirigez vers une seule et unique Khibla. Nous récitons les mêmes versets. Le nombre de rakas pour les prières est le même pour le khadre, le tidiane ou le mouride. Il n'y a aucune différence. Quand vous faites face à la Khibla, et que vous dites « Alahou Alkbar », ce que vous faites en tant que Khadre est la même chose que ce que fait le tidiane ou le mouride. Où se trouve la différence alors ? Il n'y a aucune différence. S'il y a une différence, c'est dans les têtes, ce sont les gens qui la créent. L'humain est juste imprévisible mais il ne devrait y avoir aucune différence. Aucune ! Il ne doit y avoir aucun malentendu ou que les gens disent tel est khadre ou autre. C'est seulement les gens qui manquent de personnalité qui se mettent à dire que tel est tidiane au vu de son habillement, ou que tel est kadre au vu de sa façon de faire ou autre. De telles choses ne devraient pas exister car la seule marque qui vaille est celle de musulman. On est musulman et c'est tout. Se mettre à dire que tel est khadre, tel autre est tidiane est une futilité. Ce qui est important c'est d'adorer Dieu de la meilleure des manières, avoir un comportement exemplaire comme le veut le Seigneur, souhaiter du bien à tout le monde, traiter tout le monde comme on aimerait être traité. C'est cela. Vouloir du bien à son semblable musulman, recommander le bien, donner la jakat si possible, observer les cinq prières

quotidiennes. Quand vous voyez un musulman qui est dans le besoin, lui venir en aide au nom de Dieu et pas pour se faire voir. Le voyeurisme n'est pas bon et malheureusement c'est une pratique répandue de nos jours. Certains ne sont contents que quand leurs actions sont dévoilées à tout le monde. C'est du voyeurisme mais pas une action faite au nom de Dieu. Quand on fait du bien, on doit le faire au nom de Dieu. Quand on aide un nécessiteux, on doit le faire au nom de Dieu. Nous vivons selon ces principes. Comme je vous l'ai déjà dit, ce comportement, nous l'avons hérité de nos grands-parents : cette modestie, l'adoration de Dieu, le fait de se suffire du peu qu'on a sont nos principes. Les talibés aussi font de leur mieux. Dieu nous a aussi mis en rapport avec les maliens. Les maliens avaient des rapports privilégiés avec notre grand-père Mame Cheikh Bou Kounta. Le respect qu'ils lui vouaient n'a plus d'égal. Il a vécu 31 ans ici sans jamais sortir alors qu'un nombre incalculable de personnes venant du Mali venaient le retrouver. Beaucoup de personnes venues de Haute Volta, actuel Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie.

40 :09 : DF : Tout à l'heure vous disiez que toutes les tarikhas sont les mêmes, que répondrez-vous aux gens qui disent la leur est la meilleure?

Que voulez-vous dire ?

40 :18: DF : Par exemple certains talibés disent que le vrai chemin est le mouridisme, d'autres vous disent que c'est la tidiana et d'autres disent que c'est Ndiassane...

Vous savez...

40 :28 : DF : Alors que vous dites que les tarikhas sont les mêmes...

Oui ! C'est eux qui suivent ce genre de raisonnement. Comme je l'ai déjà dit, les catégories mouride, khadre, tidiane et autres sont seulement des branches mais il n'y a qu'un seul Islam. L'Islam ne connaît pas de tarikhas. La tarikha n'est rien d'autre qu'un chemin qui mène à Dieu. C'est tout. Maintenant, si vous avez des astuces à vous, c'est bien mais ce que Dieu dit est clair. « *Inamal mouminouna ikhwatoune*. Tous les musulmans forment une famille. Suivez le chemin que je vous ai indiqué et qui est l'Islam ». Si vous le faites, c'est bien. Sinon vous ne le faites pas ah... le Coran est unique. Il n'y a qu'un seul Prophète de l'Islam. Si vous faites l'effort de suivre ce que dit Dieu et le Prophète, c'est parfait. Sinon, si vous voulez questionner les pratiques des gens, vous allez avoir des difficultés. La parole de Dieu est restée la même. Le message du Prophète, paix et salut sur lui, est aussi resté le même.

41 : 40 : DF : En fait ce qu'on a remarqué c'est que quand il y a un gamou, que ça soit à Ndiassane, à Tivaouane ou pendant le Magal de Touba, on voit beaucoup de protocole. Les membres du gouvernement viennent.

Oui.

41 :52 : DF : Qu'est-ce qui justifie leur présence ?

Oui ! Vous voyez, leur présence est un devoir parce que le gouvernement ne peut pas fonctionner sans les chefs religieux. Ce n'est pas possible. Le spirituel et le politique doivent aller ensemble. Les chefs religieux suivent les recommandations divines. Dieu recommande la paix, le culte du travail, l'unité, l'entraide. Je pense que le gouvernement doit encourager et aider quiconque se comporte de la sorte, n'est-ce pas ? Pourquoi y a-t-il un ministère de l'intérieur dans le gouvernement, et que ce dernier crée des structures pour protéger les gens ? Des structures telles que la gendarmerie, c'est pour protéger les gens. Maintenant, si les chefs religieux s'investissent dans ce domaine pour que les gens soient unis, que chacun souhaite du bien à son prochain, alors ils sont en train d'aider le gouvernement. C'est pour cela que le gouvernement nous vient en aide parce qu'il sait que les gens obéissent aux chefs religieux. Peut-être même que les gens n'obéissent pas au gouvernement mais s'il s'agit des marabouts, il suffit qu'ils se prononcent pour que les gens obéissent, pour ceux qui sont musulmans. S'il en est ainsi, le gouvernement doit encourager et aider, n'est-ce pas ? Cela est un grand service rendu au gouvernement et cela se sent au Sénégal. Il y a beaucoup de choses qui se passent dans d'autres pays et qu'on ne voit pas au Sénégal grâce aux chefs religieux. Il y a des musulmans et des gens qui croient en Dieu. Des gens croient en toute parole de Dieu que vous leur dites. C'est cela qui nous a sauvé. Les effets de leurs prières sont toujours perceptibles. Et nous sommes un pays musulman, juste pour te dire que nous sommes différents d'autres pays. Souvent ce qui se passe dans d'autres pays, on ne le voit pas ici. Ces problèmes d'ethnies, de mœurs, de religion, ne se posent pas au Sénégal. Considérez la façon dont catholiques et musulmans sont unis ici. Vous n'avez jamais entendu un conflit entre catholiques et musulmans. Ils sont soudés. C'est l'Islam et la croyance en Dieu qui expliquent cela. Les autres pays sont plus riches que le Sénégal en ressources minières, des atouts que le Sénégal n'a pas, mais la paix qui existe ici au Sénégal n'existe pas chez eux. Pourtant ils sont plus riches que nous. C'est la croyance en Dieu qui est l'origine de cela.

45 :07 : DF : L'aide [que le gouvernement apporte au tarikhas] est donc un devoir?

C'est un devoir et ils le savent. Ce concours qu'ils apportent est un devoir. C'est un devoir ! Nous, nous restons tranquilles et nous nous consacrons à l'adoration de Dieu. Nous aimons travailler. Moi, qui vous parle, j'aime travailler. C'est ce que j'ai toujours fait, comme je vous l'ai déjà dit. Je suis là aujourd'hui, si je ne vous avez pas raconté tout ce que je viens de voir dire sur ma personne, vous ne vous en rendez pas compte. Il y a des gens qui sont ici et qui ne savent même pas si j'ai travaillé à Ndiassane ou pas. J'ai été un peu partout.

45 :56 : DF : Quelles sont vos ambitions personnelles?

Mes ambitions ? Ce que je souhaite c'est la paix. Mon ambition est de vivre en paix avec ma famille, qu'elle s'épanouisse et aie la baraka. Que la progéniture ait la longévité et soit véritablement musulmane afin qu'elle puisse jouer demain un rôle similaire à celui qu'avaient joué nos ascendants. Qu'elle soit sur le droit chemin et bénéficie du soutien de Dieu, pour qu'elle ait une longue vie pleine de santé qui lui permette de travailler. On peut travailler dans différents domaines. Il y a l'agriculture et beaucoup d'autres choses. Toute activité qui vous permette de vivre de la sueur de votre front est un travail. Toute activité licite est un travail. Nous sommes dans un monde où les gens ne croient à rien d'autre qu'au matériel. Certains, quand vous leur tenez ce genre de discours, ils ne vous prennent pas au sérieux, mais je vous assure que tout ce

qu'un homme n'a pas gagné licitement ne vaut rien. Il faut travailler. Travailler pour son bien-être et adorer Dieu. Dieu ne dit à personne de croiser les bras. *Tawakaltou ala lah [je m'en remets à Dieu]*. Il faut des efforts pour que Dieu vous aide. Dès que vous faites des efforts, Dieu vous vient en aide car il ne crée pas une personne et sa famille pour ensuite les laisser à leur propre sort. Si vous faites des efforts, Dieu vous vient en aide. *Ala kouli hal* [c'est immanquable !] Il suffit juste de faire l'effort dans le droit chemin, le licite. Gagner honnêtement quelque chose ou recevoir le licite des membres de sa famille mais pas s'adonner à certaines pratiques. De nos jours, ces pratiques-là sont répandues. Les gens se disent que l'argent peut régler tout. Cet argent-là il faut le gagner honnêtement, qu'il soit licite ! C'est cela qui compte. Les richesses, il faut les acquérir licitement, pour vous et votre famille, et non pas se dire que la manière importe peu, l'essentiel est l'acquisition. Un bien il faut l'acquérir licitement ou que votre famille ou une personne vous l'offre gracieusement. Dans ce cas, vous savez que c'est un bien licite et vous et votre famille pouvez-vous en servir et Dieu répandra sa *baraka* là-dessus.

48 :39 : DF : Si je demandais votre opinion sur ce qui se passe actuellement dans le monde, notamment l'Islam...

Le terrorisme...

48 :48 : DF : Oui, l'Islam et le terrorisme dont on parle. Quel est votre opinion là-dessus?

Vous savez, la position de Dieu reste inchangée, Son message reste le même. Les humains, comme je viens de le souligner, c'est le monde qui a changé. Ces affaires de terrorisme et autres ne devraient pas exister, et ainsi les gens vivront en paix, parce que si chacun, de son côté, arrive à pratiquer sa religion et à travailler, c'est cela vivre en paix. Quel conflit devrait-il y avoir dans ce cas ? Si chacun arrivait à vivre de la sueur de son front, quel conflit devrait-il y avoir ? Tout le reste n'est qu'absence de foi en Dieu. Rien d'autre qu'un manque de foi. Toutes ces affaires de terrorisme sont dues à un manque de foi en Dieu. Récemment, on parle de l'envoi des militaires [sénégalais] en Arabie Saoudite. Cela est tout à fait normal. Vous êtes musulman, un pays musulman qui abrite la capitale de l'islam est menacé par des voyous qui ont depuis longtemps voulu le faire. J'ai été en Arabie. C'est un pays qui, s'il avait été mou, on l'aurait attaqué depuis longtemps. On a tout essayé mais c'est Dieu qui protège ce pays. C'est Dieu qui protège ce lieu-là. On a tout tenté mais c'est Dieu qui protège ce lieu. Maintenant s'il y a un besoin en ce lieu, et que vous êtes musulman et sachant que chaque année, c'est un honneur pour les musulmans d'ici qui vont faire le pèlerinage à la Mecque, les sénégalais se vantent d'avoir fait le pèlerinage à la Mecque, c'est très normal d'envoyer là-bas de l'aide pour protéger les lieux, n'est-ce pas ? C'est ce que je pense. Qu'est qui nous empêche... parce que [le président] Macky [Sall] a raison. Nous sommes des pays musulmans et surtout c'est là-bas la capitale de l'Islam. En cas de besoin, nous devons leur venir en aide. En fait, c'est à notre propre communauté que nous apportons de l'aide car nous sommes des musulmans. Si on s'attaque à un lieu saint musulman, vous devez agir en tant que musulman. Même si vous n'êtes pas militaire, vous devriez être d'accord d'être engagé pour y aller combattre. Si la possibilité se présente, je vais y aller car je suis musulman. Quand on est musulman, on doit agir en musulman.

51 :38 : DF : Selon vous les terroristes ne sont donc pas des musulmans?

Mais s'ils se revendiquent musulman parce que des fois... Quand vous dites que vous êtes musulman et vous faites du terrorisme... Quand on est musulman, on doit observer les recommandations et non être musulman de nom. Dieu recommande au musulman de ne pas tuer son prochain. Vous vous dites musulman et vous tuez d'autres musulmans, donc vous n'êtes pas musulman. Quiconque sème la terreur n'est pas musulman. Dieu maudit quiconque sème la terreur. Vous vous dites musulman et vous faites du terrorisme ? Les gens de Boko Haram sont des musulmans et ils sont arrivés à un point où ils commettent des exactions, ils font des choses qui ne sont pas recommandées. On les a infiltrés et aidés et ce qui a fait qu'on les a infiltrés pour les aider est différent de leur objectif initial³. Dieu est impartial ! Ils sont juste ignorants. J'ai vu en ce lieu [la Mecque] des choses, ils ne savent pas ! Ce lieu est protégé par Dieu.

51 :12 : DF : Si je vous demandais aujourd'hui ce que vous a le plus plu depuis votre enfance, que répondriez-vous?

Ce qui m'a le plus plu quand j'étais jeune, c'est mon séjour en Arabie Saoudite. C'est quand j'ai amené 100 et quelques ouvriers. Nous habitons, le premier contingent, à Al Khobar, à 1200 kilomètres de la Mecque. Nous étions installés là-bas, et après trois ... de séjour ce fut la période du pèlerinage. Comme les ouvriers avaient fait de moi leur représentant, leur intermédiaire avec les blancs, les derniers venus parmi les ouvriers, c'est-à-dire ce qui étaient venus il n'y avait même pas un mois, d'autres avaient fait six mois, voulaient aller faire le pèlerinage à la Mecque. Je faisais partie des premiers venus. C'est ainsi que je suis parti voir le [chef] blanc et lui tint ces propos : « nous sommes des musulmans et nous devons aller faire notre devoir de musulman : aller à la Mecque ». Il me répondit, « ah oui ! Il n'y a aucun problème ». Vous savez, les blancs connaissent le droit. Ils sont plus honnêtes et en plus ils connaissent le droit. Il faut dire la vérité. Les blancs sont honnêtes. Ils se sont dits qu'ils ne pouvaient pas nous refuser cela car ils avaient mentionné dans le contrat tout ce qui était interdit par les lois saoudiennes : la consommation d'alcool, la fornication, etc. En tant que travailleur sénégalais qui se rendait là-bas, ils te précisaient le lieu de travail, ce qui était interdit par les lois et te donnaient le contrat. C'est normal. Si vous ne compreniez pas français, ils te l'expliquaient et vous faisiez le voyage. Quand ce fut la période du pèlerinage, certains étaient à leur sixième mois de séjour, le directeur donna l'autorisation à tout ce qui voulait se rendre à la Mecque. C'est la société qui prenait cela en charge. Ceux qui étaient arrivés il y avait à peine un mois dirent aussi qu'ils voulaient y aller. Le directeur dit d'attendre l'année suivante car si tout le monde partait, cela allait paralyser l'entreprise. Il fallait que des gens restent. Le premier contingent pouvait y aller. Pour vous dire que dans tout groupe, il y a toujours des indisciplinés, d'autres qui ne veulent pas la paix. Certains se mirent à rouspéter et à dire « Mais non, nous allons faire le pèlerinage, nous ! ». Ils se mirent à revendiquer et menacèrent d'aller en grève. Quand le Chef eut vent de cela, il me dit « Kounta, ces gens-là qu'est-ce qu'ils veulent ? Qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils sont venus il y a même pas un mois et ils veulent abandonner le travail. Est-ce que le contrat qu'ils ont signé stipule qu'ils vont à la Mecque ». Et je dis non. « C'est juste que vous êtes des musulmans et on n'a pas le droit de vous priver d'aller à la Mecque. Il faut vous organiser », poursuit-il. Je les convoque en réunion et leur explique. Malgré cela, certains s'étaient entêtés et étaient parti dire à l'inspection du travail qu'on les avait empêchés d'aller faire le pèlerinage en tant que musulmans. On les renvoya et ordonna de faire venir leur délégué. On appela le délégué. A

l'époque, nous travaillions là-bas avec des marocains. Ils avaient leur délégué et j'étais le délégué sénégalais. Quand je suis arrivé avec le délégué marocain, le gars, l'inspecteur, était bilingue [trilingue] : il parlait français, anglais et arabe. Il dit, « vous, votre contrat est arrivé à notre bureau avant votre arrivée dans ce pays. On l'a lu et on l'a compris. Maintenant, qu'est-ce que vous voulez ? Le contrat ne stipule pas de pèlerinage à la Mecque. C'est juste parce que vous êtes des musulmans qu'ils n'ont pas le droit de vous priver de cela, mais à condition ! Ceux qui sont venus il y même pas plus de quatre semaines veulent laisser le travail, ce n'est pas possible ». L'inspecteur de préciser : « je vous dis ceci : ici nous sommes en Arabie Saoudite. Il n'y a pas de grève ici. Ce qui se passe chez vous, en Afrique, est différent de ce qui est acceptable ici. Nous signons des contrats avec les blancs et ils font leur travail. Après chacun suit son chemin et tout se passe bien. Vous, ils vous ont fait venir de chez vous pour que vous travailliez. Ils vont respecter les termes du contrat qu'ils sont signé avec vous, et vous autres allez les respecter aussi. Va dire à tes collègues qu'il n'y a pas de grève ici. S'ils ne travaillent pas, nous demanderont à l'entreprise de les licencier et qu'ils retournent chez eux ». A mon retour je leur fis un compte rendu. Par la suite, on établit une liste de gens qui devaient partir à la Mecque et l'entreprise prit en charges tous les frais. Ce fut leur tour l'année suivante et choses sont rentrées dans l'ordre après. Tu vois ?

Ce qui m'a le plus marqué là-bas, nous étions en brousse, et je dis au chef de l'entreprise, nous avons établi notre « base-vie » en pleine brousse. Vous savez, il arrive que les grandes entreprises établissent une « base-vie » à quelques kilomètres d'une cité. Je dis alors au chef que nous devrions avoir une mosquée, un lieu de prière. Il me dit « il n'y a aucun problème. Choisissez l'emplacement. Il y a les matériaux de construction sur place. Vous êtes des ouvriers, construisez-la vous-mêmes. Si vous ne travaillez pas le vendredi, votre jour de repos, prends les noms des volontaires et fais un pointage des heures de travail qui seront ajoutées à leur solde et payées à la fin du mois. L'entreprise prenait cela en charge. On avait donc construit une mosquée dans notre « base-vie ». Cela fait partie de ce qui m'a le plus marqué. C'était notre lieu de prière. On y avait installé un climatiseur car il fait chaud là-bas. Tout cela aux frais de l'entreprise. Il eut même des sénégalais qui avaient écrit au nom du gouvernement sénégalais pour me féliciter de la manière dont j'ai vécu avec eux. C'était entre 1967 et 1977. Cela m'a positivement marqué pendant mon séjour.

Il eut aussi un compatriote étudiant dont je tairai le nom, il est un fils de chef religieux d'ici. Il étudiait à Médine et vint nous voir, à 1000 et quelques kilomètres, 700 et quelques kilomètres. Il vint et dit qu'il était étudiant et avait entendu parler d'ouvriers sénégalais et alors il avait décidé de venir nous voir. Je m'en ouvris au directeur qui me dit « il n'y aucun problème. Puisque c'est votre compatriote, accueillez-le et intégrez-le dans votre groupe ». Par la suite, je lui trouve un lieu de séjour et il resta pendant quatre semaines. C'était là-bas qu'il passa ses vacances. Avant son départ, je rassemble les sénégalais et chacun contribua une somme et je lui remis l'enveloppe après l'avoir raccompagné à l'aéroport. Il étudiait et était venu après avoir entendu qu'il y avait des ouvriers sénégalais là-bas. Il était étonné à son arrivée. Il me dit « Ah, j'ai trouvé un marabout sur place ! » Je lui répondis « qui moi ? Oui, moi je suis ici ». Vous voyez donc. J'aurai pu faire comme lui et faire le marabout mais il m'a trouvé en train de travailler. Tout cela est un exemple dont je suis très fier. Il y a bien d'autres.

Quand j'étais en Mauritanie aussi, j'ai fait beaucoup de trucs. Quand je vivais là-bas, j'ai rencontré mes parents Kountiyou. Des Oulad... (Inaudible) des proches de Bounama. J'ai trouvé des Kounta et nous travaillions ensemble. Je me souviens, il y avait un parent maure, un griot maure, un chanteur. Toutes ses chansons étaient en l'honneur de Mame Cheikh Sidy Makhtar Kounta et des Kounta. Il s'appelait Sidati Kountou Abar, un mauritanien. Il m'a trouvé là-bas et je l'ai reçu. Je l'avais même conduit à la place du cinéma pour le concert qu'il devait donner. Quand j'en avais parlé au directeur, ce dernier m'a donné son accord et demandé de choisir entre le parc de sport et la place du cinéma. Il y avait beaucoup de monde. Il fit de belles chansons, des chansons très émouvantes. Cela aussi fait partie des choses que j'ai beaucoup aimées de mes voyages. Et beaucoup d'autres choses pour lesquelles je rends grâce au Seigneur. Je suis rentré en paix et je vis parmi mes proches.

Je prie Dieu et fais des efforts. Je prie aussi pour l'unité de la famille, sachant que l'homme restera un humain et que c'est Dieu qui décide de tout. Il nous appartient de faire des efforts seulement et Dieu nous guidera sur le chemin des vertueux, *siratal moustakhim*. C'est Dieu qui décide de tout. A chacun de faire l'effort.

01 :03 : 34 : DF : Quels sont vos plus grands regrets dans votre vie?

Vous savez, la vie est faite d'épreuves. Je viens de faire récit de ma vie mais il faut noter que les épreuves sont plus nombreuses dans ma vie mais j'ai enduré. J'ai été endurant. Il y a des choses, certaines épreuves douloureuses, quand j'y repense, je remercie le Seigneur. Des choses qu'une personne que j'ai pu nommer m'a faites, je le jure, et que j'ai pardonné au nom de Dieu. Je pardonne tout en étant de bonne foi et sachant que c'est Dieu qui décide. C'est l'endurance qui fait que j'ai pu avoir des jouissances. Si je ne n'avais pas enduré les épreuves difficiles d'hier, je n'aurais pas pu avoir le bonheur d'aujourd'hui.

01 :04 :43: DF : Pouvez nous en citer un exemple?

Ah là, il y a beaucoup d'exemples.

01 :04 : 48 : DF : Juste un exemple!

Il y a beaucoup, beaucoup d'exemples (rires).

01 :04 :50 : DF : Donnez-nous en deux exemples alors!

Il y en a beaucoup.

01 :04 :52 : DF : Un exemple, celui qui vous a fait le plus mal...

Celui qui m'a fait le plus mal...

01 :05 :12: DF : Qu'est-ce que vous a fait le plus mal et dont une personne était à l'origine?

Ce qui m'a fait le plus mal, je me rappelle, c'est..., quand...oui. Il y en a beaucoup hein ! Il y a beaucoup d'exemples. [1 :05 :33 ...1 :06 :42]⁴

J'ai vécu beaucoup de trucs que je ne saurai lister ici. Il faut se souvenir des bonnes choses et non des mauvais actes. Je préfère me souvenir des bonnes aventures et non des mauvaises actions du passé. J'oublie ces dernières, de même que les torts qu'on m'a causés. Peut-être qu'on ne l'avait pas fait volontairement, du coup je pardonne. Seul Dieu sait mes vœux pour tout musulman, mais je pardonne quiconque qui m'aura causé du tort et je prie pour que Dieu lui fasse changer. Malgré tout, il y a tellement de choses douloureuses que des gens m'ont fait subir. Certaines de ces choses, je peux même ne pas les raconter. Il y a tellement de choses, et je peux dire que tel l'a fait directement ou indirectement. Il y a tellement de choses comme ça mais je laisse tout entre les mains de Dieu sachant qu'Il garde de meilleures choses pour moi. Car, les miracles que Dieu me montrent ne se produiraient pas si je n'avais pas enduré ces choses-là. C'est Dieu qui recommande l'endurance, *sabr*. Le meilleur des musulmans auprès de Dieu est celui qui est le plus endurant. Ce n'est pas facile d'être endurant. Quelqu'un vous cause du tort, et au lieu de réagir vous gardez votre calme, ce n'est pas chose aisée. C'est difficile ! C'est pour cela que si vous avez ce don, vous devez rendre grâce à Dieu.

01 :08 :06 : DF : *Quel est le mot de la fin maintenant?*

Le mot de fin la fin c'est des prières pour nos proches, nos grand-frères, nos petits-frères, nos petits-fils, qui sont ici avec nous pour qu'ils continuent de se battre. Je m'adresse en particulier aux jeunes. Je m'adresse à la jeunesse. Qu'elle se batte davantage parce que, vu la façon dont les choses se passent dans ce monde, quiconque qui ne se bat pas sera facile à détourner. Il faut que la jeunesse sache patienter et endurer et qu'elle travaille. Pour travailler, il faut apprendre un métier ou alors aller cultiver la terre. Vous par exemple, vous avez fini vos études ce qui vous a permis d'être l'enseignant que vous êtes aujourd'hui. Si vous étiez resté les bras croisés, vous ne seriez pas là où vous êtes. Cela est en train de vous servir aujourd'hui. On ne peut pas rester à l'ombre, les bras croisés, sans prendre d'initiatives, sans rien faire. Arrêtons de parler et agissons. Trop de paroles nuit. On parle trop au Sénégal. Travaillons. A la radio et à la tété, il n'y a que du divertissement : des danses et du mbalakh. Nul ne chante ou ne danse mieux le mbalakh que les sénégalais. Agissons et arrêtons de parler. Laissons le soin à l'actuel président de la République, Macky, le soin de travailler. Il a des idées. Il y a une rupture qu'il a observée, qui montre qu'il veut⁵ l'égalité, que l'injustice cesse. S'il y a des milliards qui coulent à flot qui ont été gagnés malhonnêtement ça ne sert à rien. Il faut être honnête, gagner sa vie honnêtement, travailler sans se dire qu'il y a un sot métier. Suivons les pas de nos ancêtres qui travaillaient et adoraient Dieu ce qui leur avaient donné ce qu'ils ont eu. Arrêtons de trop parler parce que ce n'est pas bon, ce n'est pas bon pour un pays. C'est le travail qui a amené la Chine et le Japon là où ils sont aujourd'hui. Arrêtons les choses vaines. La danse, les chansons, le mbalakh, ce sont les trucs du Sénégal. Travaillons et arrêtons de parler. Que nos proches travaillent et adorent Dieu. L'adoration de Dieu doit être associée au travail. Elle doit être liée au travail, à l'effort. Si quelqu'un fait une erreur, pardonnez le et montrez lui ce qu'il faut faire. Enfin, s'il y a des choses que j'ai dites et que je ne devrais pas dire, je m'en excuse d'avance. Et prions pour que Dieu nous guide vers le chemin des vertueux, *siratal mousrakhime*. C'est cela ma prière auprès de Dieu et je prie pour que les jeunes fassent plus d'efforts, qu'ils soient plus endurants et travailleurs. Qu'ils arrêtent les divertissements. Qu'ils diminuent les divertissements et se

mettent au travail. C'est tout ce que je voulais dire et prie pour que Dieu nous assiste au nom du prophète, *bijahi seydil woujoode*.

01 :11 :44 : DF : Mame Bou, nous vous remercions infiniment.

Merci à vous.

NOTES

¹ CM2 (Cours Moyen 2) : 6^e et dernière année de l'école primaire pendant laquelle l'élève doit passer l'examen du certificat de fin d'études primaires qui donne accès au collège.

² Afrique occidentale française

³ Il n'a pas été précis dans ce segment.

⁴ A la suite de l'entretien, l'interviewé a demandé que ce segment soit supprimé.

⁵ Forme affirmative même si l'interviewé dit 'il ne veut pas', ce qui semble être un lapsus au vu du segment qui suit.